



AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT

Brimades, rejets, moqueries, insultes, harcèlement, cyber-harcèlement...

Ces formes de violences visibles ou invisibles, scolaires ou extra-scolaires, échappent au contrôle des enseignantes et des parents. Comment prévenir le harcèlement ? Comment réagir face à ce phénomène ?

Pour répondre à ces questions et à d'autres que vous pourrez lui poser, **Monsieur le Juge Michel Lachat** (ancien Juge au Tribunal des Mineurs de Fribourg) nous fait l'honneur de donner une conférence – discussion à l'Aula du Belvédère le

19 février 2019 de 19h00 à 20h30.

La présence des enfants à vos côtés est la bienvenue !

Un apéritif suivra cette conférence. Afin de pouvoir organiser au mieux l'apéritif, nous vous invitons à compléter le formulaire qui se trouve sur le site :

<http://epsbv.ch/jde/>



Connu d'un large public pour son engagement en faveur de la jeunesse, pour sa participation à des débats médiatiques et pour la sagacité de son jugement, le juge Lachat est la bonne personne pour conduire une telle rencontre autour d'un sujet sensible.

Par ailleurs, il a été le cofondateur de l'Institut international des droits de l'enfant.

Monsieur Lachat abordera le thème du harcèlement. Cette forme de violence peut miner le climat d'une ou de plusieurs classes et avoir des conséquences graves pour la ou les victimes.

La Commission d'établissement du Belvédère se réjouit de vous rencontrer lors de cet événement !